

ENIAC lance son 2nd appel à projets (Nanoélectronique)

ENIAC lance son 2nd appel à projets (Nanoélectronique)

L'Initiative Technologique Conjointe ENIAC a lancé ce 19 mars 2009 son second appel à proposition sur la thématique des technologies de la nanoélectronique.



L'Initiative Technologique Conjointe ENIAC

[son second appel à](#)

[proposition sur la thématique des technologies de la nanoélectronique.](#)

ENIAC constitue un partenariat « public-privé » associant la Commission européenne, certains Etats Membres et les industriels intéressés, au travers d'une structure juridique spécifique, appelée « entreprise commune ». Dans ce cadre, **des projets de R&D coopératifs menés par des industriels et laboratoires de recherche** seront soutenus par les autorités nationales et par l'entreprise commune, après sélection sur appel à propositions.

Les priorités de R&D dans le cadre de l'appel ENIAC 2009

SP1 - Nanoelectronics for Health & Wellness

SP2 - Nanoelectronics for Transport & Mobility

SP3 - Nanoelectronics for Security & Safety

SP4 - Nanoelectronics for Energy & Environment

SP5 - Nanoelectronics for Communication

SP6 - Nanoelectronics for E-Society

SP7 - Design Methods & Tools for Nanoelectronics

Le taux de projets approuvés suite au premier appel à propositions s'élève à **73%**.

Le taux de financement

Le budget total d'ENIAC est de plus de 3 milliards d'euros. En France, le taux de subvention varie donc selon le type de partenaires **entre 30% et 100%**.

•

Les entreprises et autres entités assimilées (sociétés commerciales, groupements d'intérêt économique, entreprises publiques, centres techniques, certains établissements publics à caractère industriel et commercial, ainsi que certaines associations dont le fonctionnement est comparable à celui des entreprises) : **taux de subvention de 30%-R de leurs dépenses éligibles pour les PME et 25%-R de leurs dépenses éligibles pour les autres entités.**

- Les partenaires faisant partie d'établissements, d'écoles ou d'instituts publics, associations et assimilés (unités de recherche, laboratoires..) : **Taux de subvention de 100%-R de leurs dépenses éligibles.**

*N.B. : Pour l'année 2009, R a été fixé à 16,7%,
R étant le taux de financement de l'entreprise commune.*

La soumission des propositions s'effectue en deux étapes

6 mai 2009 - Dépôt des propositions préliminaires - (
Project Outlines - POs)

3 septembre 2009 - Soumission des propositions complètes.

Pour toute information complémentaire concernant le 2nd appel à projet ENIAC et ses formalités, veuillez consulter le [Programme de travail 2009](#)
point de contact du programme : pcn_securite@cea.fr

nanotechnologie